

# POLITIQUE NOUVEAU-NÉS

Janvier 2023



Ville de  
Pont-Rouge



## MISE EN CONTEXTE

La Ville de Pont-Rouge est fière de contribuer au développement des tout-petits par la mise en place d'espaces amusants et sécuritaires ainsi que par l'ajout de programmes d'aide. Afin d'accueillir, comme il se doit, les nouveaux résidents qui naissent sur le territoire, la Ville de Pont-Rouge offre un paquet-cadeau incluant quelques éléments pouvant contribuer au développement de l'enfant.

Les parents pourront se prévaloir de leur paquet-cadeau en remplissant un formulaire en ligne et en récupérant la boîte, avant les 12 mois de l'enfant, à l'accueil de l'hôtel de ville. Cette initiative emboîte le pas à une pratique innovante pour les villes qui souhaitent créer un contact de proximité dès le bas âge des enfants.

## CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Les conditions d'admissibilité sont :

- Être un résident de Pont-Rouge au moment de la naissance ou de l'adoption de l'enfant;
- Avoir sous sa tutelle l'enfant pour qui la demande est faite;
- Remplir le formulaire de demande;
- Présenter au besoin une preuve de résidence et le certificat de naissance ou d'adoption de l'enfant concerné;
- Présenter une seule demande par enfant;
- L'enfant est âgé de moins de 12 mois lors de la demande.

## CE QUE L'ON PEUT RETROUVER DANS LE PAQUET-CADEAU

Les articles suivants sont inclus dans le paquet-cadeau remis\* :

- Une couverture à l'effigie de la Ville de Pont-Rouge;
- Un canard de bain à l'effigie de la Ville de Pont-Rouge;
- L'accès à une session gratuite d'initiation poupon à la piscine Lyne-Beaumont;
- Une carte symbolique de la bibliothèque municipale;
- Un livre;
- Une invitation à une journée spéciale pour les enfants de 0-12 mois au Local 0-5 ans;
- Un répertoire des activités municipales et des services destinés aux jeunes familles de Pont-Rouge.

\* Cette liste est non exhaustive et peut être sujette à changement.

